

Cher Monsieur /chère Madame,

en vous accueillant dans notre service, nous essayerons de rendre votre séjour le plus confortable et paisible possible, et pour cela nous mettons à votre disposition les informations suivantes:

- au cours de cette hospitalisation, vous aurez à disposition une petite armoire et une table de nuit pour ranger vos objets personnels ;
- si, pour vos activités quotidiennes, vous utilisez des prothèses dentaires ou auditives, des lunettes etc. ou même des accessoires d'aide telles que la canne, trépied etc. vous devez en informer le personnel d'assistance de façon que la présence de ces objets soit notée ;
- nous vous recommandons de retenir seulement les effets personnels strictement nécessaires, évitant ainsi de prendre avec vous de grosse somme d'argent, cartes de crédit, cartes bancaires ou choses pareilles, des bijoux et autres objets de valeur.

En ce qui concerne l'utilisation de téléphone mobile, ordinateur personnel, appareils électroniques, etc., sachant qu'ils peuvent représenter pour vous des éléments importants, vous devez, toutefois les conserver soigneusement en conformité avec le respect des règles communes de cohabitation et avec les exigences sanitaires.

L'Hôpital ne sera pas responsable des dommages, la destruction ou le vol d'argent ou des objets de valeur (téléphone mobile, ordinateurs, etc ...).

#### En ce qui concerne votre éventuelle **PROTHÈSE DENTAIRE**

- Si vous n'avez pas un conteneur approprié, le personnel vous en donnera un, où vous pouvez ranger votre prothèse dentaire en vue d'assurer la bonne conservation de celle-ci ;
- si vous devez effectuer des procédures de diagnostic particulières, de chirurgie, endoscopie, etc. vous devez enlever la prothèse et la mettre dans le conteneur approprié ;
- nous vous demandons de prendre soin de votre prothèse, en particulier, nous vous invitons à la conserver dans un endroit sûr et de ne la laissez jamais entre le linge du lit ou sous l'oreiller, de manière à réduire le risque qu'il puisse être jetée par inadvertance lors du nettoyage de routine ;
- nous recommandons, dans le cas d'absence de la chambre pour les procédures diagnostiques et thérapeutiques, de donner la porte-prothèse à un membre de la famille ou *care-giver* (personnel soignant) ;
- en absence des précautions recommandées l'Hôpital ne sera pas responsable de la perte ou de la détérioration de la prothèse.

nous vous remercions de votre attention et de votre collaboration.

Le personnel du service.